

**CONCOURS en vue de l'ATTRIBUTION d'une ALLOCATION DE THESE
REGIONALE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (contrat doctoral)**

Avec l'accord de l'Ecole doctorale Pierre COUVROT (ED 88), cellule du Mans, la Région Pays de la Loire et l'Université du Maine (laboratoire THEMIS-UM (EA 4333) organisent un **concours pour l'attribution d'un contrat doctoral** ouvert aux titulaires de diplômes de Master 2 de Droit (public, privé et histoire), lauréats d'établissements universitaires délivrant des diplômes équivalents au niveau M2 (NB : les postulants ne doivent pas avoir déjà été inscrits antérieurement en doctorat).

Date limite d'envoi des dossiers au laboratoire d'accueil (THEMIS-UM) : **24 juin 2013** (cachet de la poste faisant foi)

Adresse : THEMIS-UM, M. le pr. M. TOUZEIL-DIVINA, UFR Droit, Université du Maine, 8, av. MESSIAEN 72000 Le Mans

Il est en outre obligatoire de **doubler l'envoi papier avec un envoi dématérialisé** à l'adresse : themis-um@univ-lemans.fr

Contenu du dossier :

- un CV détaillé (avec photographie) ;
- une présentation des premiers travaux de recherche (1 page ; par ex : objet de mémoire(s) effectués en Master) ;
- une lettre de motivation manuscrite (1 page) ;
- le relevé des notes du M1 et du M2, sauf pour les candidats issus de M2 2012/2013 dont la délibération aura lieu à une date ultérieure. Ceux-ci devront toutefois impérativement fournir une attestation sur l'honneur comportant les notes déjà obtenues ou une attestation provisoire de leur service de scolarité ;

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA EXAMINE

Les candidats retenus pour l'audition seront **convoqués par mail au plus tard le 25 juin 2013** et ce, pour une audition ayant lieu à l'Université du Maine (Le Mans) ce **28 juin 2013** (en fin d'après-midi).

Un affichage à l'Université du Maine du présent appel et de la liste des candidats retenus pour l'audition tiendra également lieu de convocation.

L'audition se déroulera devant un jury *ad hoc* composé du futur directeur de thèse (le pr. TOUZEIL-DIVINA), du co-directeur du laboratoire THEMIS-UM (le pr. GREAU), d'un représentant de l'Ecole doctorale (le pr. de NANTEUIL) ainsi que de trois enseignants-chercheurs extérieurs à l'Université du Maine (dont les noms sont précisés en page 06). Les résultats du concours seront proclamés à l'issue des auditions, le jour même.

Le jury recrutera un doctorant sous contrat avec l'Université du Maine pour une durée de trois ans à compter de la rentrée universitaire 2013 / 2014. L'attribution de ce financement se fait sur les principes de l'excellence scientifique et de l'adéquation entre le projet de thèse (*exposé infra*) et un programme scientifique d'équipe (celui du laboratoire THEMIS-UM ainsi que du réseau international dans lequel il s'inscrit : le LABORATOIRE MEDITERRANEEN DE DROIT PUBLIC).

Les candidats sont invités à prendre connaissance du sujet proposé ainsi que des modalités de fonctionnement du THEMIS-UM et du réseau LM-DP (cf. <http://themis-um.univ-lemans.fr/> & <http://www.lm-dp.org>).

A propos de l'audition :

L'audition des candidats retenus se déroulera comme suit : 10 minutes de présentation du candidat puis 10 à 15 minutes d'échange(s) avec le jury.

Les candidats retenus pour l'audition, mais qui ne pourraient pas s'y rendre, soit par un empêchement de force majeure (une raison médicale, par exemple, certificat médical à l'appui), soit parce qu'ils résident hors de France, pourront se voir proposer une audition par vidéoconférence.

Sujet de thèse proposé

- ✓ *Intitulé de la thèse : Justices de droit public en méditerranée*
(étude de droit public comparé).....
- ✓ *Etablissement d'enseignement supérieur où sera inscrit le doctorant : Université du Maine*
- ✓ *Ecole doctorale : Ecole doctorale Pierre COUV RAT (ED 88)*
- ✓ *Laboratoire où s'effectuera la thèse : THEMIS-UM*
- Labellisation du laboratoire : EQUIPE D'ACCUEIL N° 4333*
- ✓ *Description du personnel actuel (nb de chercheurs titulaires, post-doc, thésards)*
24 enseignants-chercheurs titulaires ; 16 doctorants ; 9 enseignants-chercheurs associés
- ✓ *Directeurs du laboratoire : MM. les professeurs Fabrice GREAU & Mathieu TOUZEIL-DIVINA*
- ✓ *Responsable(s) scientifique(s) de la thèse : Pr. M. TOUZEIL-DIVINA*
- ✓ *Co-encadrement (le cas échéant) :*
(à **confirmer** éventuellement avec un enseignant d'une des équipes ou universités partenaires du réseau LM-DP)

Description du sujet et programme de travail du doctorant :

Il est proposé de réaliser des travaux de doctorat en droit public comparé et particulièrement en droit public méditerranéen. Pour ce faire, la thèse s'inscrira dans l'axe de recherche et le réseau international du « Laboratoire Méditerranéen de Droit Public (LMDP) » nouvellement créé et institutionnellement et scientifiquement soutenu par le THEMIS-UM (EA 4333) de l'Université du Maine. C'est au sein des membres dudit réseau (LM-DP) que serait choisi un co-encadrant de thèse.

Objectifs. Au cœur du(es) pluralisme(s) juridique(s), le thésard sélectionné devra prendre conscience du contexte de mondialisation/globalisation du Droit. Quelle en est la matérialisation autour de la Méditerranée ? L'Etat y est-il mort ? Où en sont les droits publics nationaux ? Quelle est – surtout – la place du ou des juges (administratif et constitutionnel) dans ce nouvel « ordre public » ? Les agences ou autorités indépendantes y sont-elles importantes ? Les droits fondamentaux s'y imposent-ils ou est-ce un droit désormais économique ? Du point de vue de la méthodologie, le(la) doctorant(e) devra nécessairement – pour être sélectionné(e) – avoir été initié(e) aux techniques et raisonnements du droit (public) comparé. En ce sens, il (ou elle) ne devra pas considérer le sujet proposé comme une invitation à la juxtaposition de monographies. Comparer n'est pas seulement décrire, c'est aussi analyser, critiquer, proposer, etc. Le ou la doctorant(e) devra également s'intéresser aux hypothèses et solutions proposées par le courant *Law as Culture* en refusant la décontextualisation que les études privatistes de droit comparé entraînent trop souvent.

L'objectif final du travail de doctorat suggéré ne prône et ne postule en aucune façon(s) les bienfaits d'un prétendu droit universel public ainsi qu'il a pu être espéré ou rêvé autrefois (notamment sous les périodes de colonisation et dès la romanisation idéalisée d'un *ius commune*). Il cherche à comprendre et à analyser une éventuelle harmonisation des droits, des Justices et des contentieux et non à démontrer un universalisme hypothétique.

Qui comparer ? La thèse aura nécessairement pour 1er objectif un désir de connaissances et de transmissions de celles-ci. Elle cherchera d'abord à dresser un état des lieux (actuellement inexistant) quant à l'existence – précisément – de droits publics et de Justices de droit(s) public(s) autour de la Méditerranée et ce, plus particulièrement, dans le bassin occidental où, pour des raisons historiques et géographiques, les 5 pays d'un « noyau » ont été conduits à s'influencer (France, Espagne, Italie, Maroc, Tunisie).

Le bassin méditerranéen (22 Etats) est alors un ensemble pertinent d'un point de vue géographique, politique, géo-politique et historique. La thèse envisagée portera donc notamment son attention sur au moins 3 de ces 5 pays historiquement et géographiquement liés, mais également tous engagés dans un processus constitutionnel de régionalisation et réfléchissant à leur modèle de gouvernance et de justice constitutionnelle comme de garantie des droits.

Cependant, à titres principaux et / ou accessoires, tous les pays du bassin pourront faire l'objet d'analyses et de comparaisons (en particulier s'agissant du Liban ou de la Grèce).

Programme de travail : le ou la doctorant(e) aura pour mission :

- De dresser un état des lieux de l'ensemble des systèmes de droit public en méditerranée ;
- Au sein de celui-ci d'identifier les différentes justices & juridictions de droit public ;
- D'insister sur la présence de Juridictions constitutionnelles (intégrées à une Cour suprême ou d'existence autonome)
- De relever la coexistence de juridictions administratives (autonomes ou non face à un juge judiciaire)
- De mettre en lumière(s) la présence de réseaux internationaux unissant lesdites juridictions (et leurs membres)
- D'isoler – autour de la Méditerranée – la matérialisation de modèle (un ou plusieurs ?) de justice constitutionnelle
- D'isoler – autour de la Méditerranée – la matérialisation de modèle (un ou plusieurs ?) de justice administrative
- De procéder à des recoupements en matière de droits processuels des différents Etats et des différents ordres juridictionnels
- D'insister sur les procédures d'urgences créées en ce sens
- De conclure, à terme, sur le rôle d'une ou de plusieurs Justice(s) de droit public autour de la Méditerranée et ce, tant vis-à-vis de la protection des droits des administrés que de la défense des prérogatives de l'administration et de l'Etat.

Stratégie scientifique du laboratoire à moyen terme s'appuyant sur le projet du laboratoire pour le contrat quinquennal et l'évaluation AERES, et perspectives pour le prochain contrat quinquennal :

Le Laboratoire de recherches THEMIS-UM (ea 4333) connaît depuis bientôt deux années une nouvelle co-direction qu'incarnent les professeurs GREAU & TOUZEIL-DIVINA, respectivement professeurs de droits privé et public. Ces deux enseignants ont cherché à redynamiser le laboratoire en lançant plusieurs projets et en s'inspirant du dernier rapport établi par l'AERES (décembre 2010).

Afin de matérialiser ce renouveau du laboratoire autour de projets fédérateurs, la nouvelle équipe s'est engagée tout d'abord à continuer l'œuvre entreprise par le pr. COTTEREAU notamment en matière de partenariat international avec l'Université de Portland. La question internationale ayant de surcroît particulièrement été relevée par l'AERES comme étant insuffisamment travaillée, le pr. TOUZEIL-DIVINA a proposé et mis en place depuis mars 2012 un groupe de recherches transfrontalier et méditerranéen à l'égard duquel une dizaine d'enseignants titulaires de notre Université et près de 220 universitaires et praticiens du Droit (en France et à l'étranger) se sont déjà montrés enthousiastes et favorables en le rejoignant (cf. <http://www.lm-dp.org>). Ce « laboratoire méditerranéen de droit public » est l'un des axes principaux de recherches des deux thématiques du THEMIS-UM : **risques / assurances / responsabilité (RAR : 1) et hybridation des systèmes et des normes (HSN : 2)**. Le premier axe « RAR », dirigé par le professeur GREAU, va tout naturellement, quant à lui, renforcer le futur Institut du Risque et de l'Assurance et pourra, par exemple, étudier les principes européens du droit des assurances. (en cours). Cet axe a particulièrement été redynamisé par l'arrivée de nouveaux collègues titulaires (dont l'actuel doyen, le pr. MARLY).

Un laboratoire de recherches est une équipe qui accueille et travaille en collaboration avec les deux autres branches de la recherche en droit : les masters et l'Ecole doctorale. Ces liens étaient quasi inexistantes avant 2010 et ont été singulièrement renforcés et ce, par plusieurs biais : association –systématique – des étudiants et doctorants aux activités du laboratoire ; organisation de conférences et séminaires à leurs destinations par des membres du THEMIS-UM, ; maintien des Conférences dites René LEVASSEUR (en partenariat avec les éditions LexisNexis) ouvertes aux contributions des collègues et des étudiants intéressés ; militantisme en faveur de l'obtention d'un contrat doctoral pour nos futurs doctorants ; réappropriation des salles du 3^{ème} étage du bâtiment Thémis en faveur de la recherche ; etc.

La nouvelle équipe du THEMIS-UM s'est aussi engagée à valoriser au mieux les recherches collectives et individuelles de ses membres. En ce sens un véritable site Internet éponyme a été créé et mis en place (<http://themis-um.univ-lemans.fr>). Il est régulièrement alimenté par ceux des membres qui le désirent et fait état des différentes manifestations (recherches collectives en cours, axes & thématiques de recherche, présentation des membres de l'équipe et mise à disposition de CV ; présentations des travaux ; affirmation des doctorants ; annonces d'événements (séminaires, colloques, ...) ; etc. La création d'un tel site autonome et doté d'un véritable contenu s'est avérée indispensable à la reconnaissance et à l'identification de notre laboratoire.

Parallèlement, s'organisent des conférences au cours desquelles les membres du laboratoire et notamment les doctorants et quelques praticiens du Droit sont conduits à présenter aux étudiants et à leurs collègues intéressés leurs travaux en cours ou achevés. Dans le sillage de l'objectif précédent – valoriser nos recherches – une attention toute particulière est portée à la visibilité et à la communication du laboratoire.

Enfin, parce qu'il est évident que nos moyens ne sont pas pharaoniques, il a été décidé, au lieu de concentrer nos efforts sur un ou deux seuls projets « propres au THEMIS-UM », de participer, davantage, à des projets et appels en réseaux de laboratoires et d'associations (appels à projets ANR, régionaux ou spécialisés de type « nouvelles prisons » ; liens avec d'autres laboratoires d'Universités voisines (PRES et Ecole doctorale) ; constitution du groupe de recherches (préc.) en droit comparé et méditerranéen (collaboration en ce sens avec de très nombreuses Universités) ; liens avec le futur Institut du Risque et de l'Assurance ; projets européens ; etc.).

Inscription du travail du doctorant dans cette stratégie :

Le doctorant ou la doctorante bénéficiaire de l'allocation sollicitée inscrira son travail dans le second axe de recherches du THEMIS-UM : **Hybridation des systèmes et des normes.**

Plus particulièrement, il aura vocation à matérialiser la première recherche doctorale du jeune ou naissant réseau international : **LABORATOIRE MEDITERRANEEN DE DROIT PUBLIC** auquel il sera associé comme membre temporaire. Ledit LM-DP qui n'est plus un projet en 2013 mais une réalité concrète est fort de 220 membres principalement répartis entre la France, l'Espagne, l'Italie, le Maroc et la Tunisie. Il est en outre parrainé par un conseil scientifique formé de très prestigieux universitaires et praticiens du droit public de renommée internationale : M. le Pr. Amine BENABDALLAH, Juge à la Cour Constitutionnelle (Maroc), M. le Pr. Sabino CASSESE, Juge à la Corte Costituzionale (Italie), M. le Pr. Pierre DELVOLVE, Membre de l'Institut de France (France), M. le Pr. Gilles J. GUGLIELMI, Université Paris II (France), M. le Pr. Antoine MESSARA, Conseiller au Conseil Constitutionnel (Liban) & M. le Pr. Luis ORTEGA ÁLVAREZ, Juge au Tribunal Constitucional (Espagne). Y siègent ainsi non seulement des membres des cours suprêmes et constitutionnelles d'Italie et d'Espagne mais aussi du Maroc et du Liban ainsi que des professeurs membres des plus hautes académies des sciences humaines. Le LM-DP, par le biais du THEMIS-UM, a en ce sens reçu le parrainage exclusif de l'Académie des sciences morales et politiques (ASMP) de l'Institut de France et ce, par l'intermédiaire des présidents François TERRE & Pierre DELVOLVE.

Au sein de ce groupe de recherche(s) ou « atelier LM-DP » qui compte à l'heure actuelle une dizaine de membres du THEMIS-UM (en droit public mais également en droit privé), le doctorant ou la doctorante sera directement et explicitement intégré(e) à l'ensemble des activités de recherches et de valorisation du groupe : rédaction de sa thèse bien sûr mais également participation aux conférences et aux colloques du LM-DP (le prochain étant *a priori* prévu en 2014-2015 au Royaume du Maroc).

Il sera associé à l'ensemble des rencontres organisées par le LM-DP (à l'Université du Maine et ailleurs en France ainsi qu'à l'international) ce qui lui permettra d'enrichir ses points de vue(s). Il aura même vocation, s'il le peut, à mettre en œuvre une chronique en ligne de droit comparé sur le site dédié au LM-DP ainsi que sur celui du laboratoire.

En proposant un sujet de thèse transversal et de droit comparé qui est au centre des préoccupations du 2nd axe de recherches (Hybridation des Systèmes et des Normes), le ou la doctorant(e) matérialisera très exactement l'objet de l'axe HSN. En s'inscrivant dans une démarche européenne et singulièrement méditerranéenne, il traduira ce « volet international » qui avait été précédemment laissé en jachère. En outre l'arrivée d'un nouvel agrégé de droit public à l'Université du Maine spécialisé en droit international public (le pr. Arnaud DE NANTEUIL), membre du THEMIS-UM et du réseau LM-DP sera un précieux apport pour le doctorant ou la doctorante qui pourra ainsi bénéficier des conseils de différents spécialistes.

Présentation sommaire des 6 dernières publications du laboratoire :

On a cité ici les six dernières publications les plus significatives au sens collectif :

- RAABAN Chana (dir.), « L'arbitrage détaché des Lois étatiques » ; actes du colloque qui s'est tenu à l'Université du Maine le 15 décembre 2011. Les actes ont été publiés aux Editions L'Epitoge à l'automne 2012. La journée de colloque avait été l'occasion, pour les professeurs et les avocats spécialisés qui y participaient, de débattre de questions liées à l'essence de l'arbitrage, questions qui pour la plupart ne trouvent pas de réponse dans le Code de procédure civile.
- RICOU Benjamin & TOUZEIL-DIVINA Mathieu (dir.), « Des communications électroniques. Objets juridiques au cœur de l'unité des droits » ; il s'agit des actes du colloque qui s'est tenu le vendredi 1^{er} juin 2012 à la Faculté de droit de l'Université du Maine. Ces actes, autour du thème actuel des « communications électroniques » ont rassemblé (par-delà les axes de recherches HSN & RAR du THEMIS-UM) des universitaires et des praticiens du droit (public et privé) et notamment des partenaires locaux (entreprise Sarthe Télécom ; conseil général de la Sarthe et Ordre du Barreau des avocats du Mans).
- MARLY Pierre-Grégoire & GUETTIER Christophe (dir.), « " La fraude à l'assurance » ; actes issus du colloque qui s'est tenu à l'Université du Maine le 25 novembre 2011 et dont une parution a été effectuée au sein de la revue juridique *JCP E (jurisclasseur périodique édition Entreprise)* par le biais du numéro spécial du 29 mars 2012. Cet événement s'inscrit dans l'axe de recherche(s) dit « RAR » et a donné lieu, plus récemment, à une seconde rencontre : « Aspects internationaux du droit des assurances » (MARLY Pierre-Grégoire & MOREL-MAROGER Juliette (dir.) le 23 décembre 2012 (toujours à l'Université du Maine). La publication est en cours.
- GREAU Fabrice & TOUZEIL-DIVINA Mathieu (dir.), « Séries télévisées & idées politiques » ; actes du colloque qui s'est tenu le 16 décembre 2011 à l'Université du Maine et ce, dans le cadre de la 1^{ère} journée dite des « 24 heures du Droit ». Les actes ont été publiés à la fin du mois de mars 2013 aux Presses de la Faculté de Droit de Poitiers (diffusion LGDJ / Lextenso). Ils s'intègrent dans le 2nd axe de recherche HSN en soulignant, à travers une démarche transdisciplinaire, en matérialisant des études comparatives.
- GATE Juliette & TOUZEIL-DIVINA Mathieu (dir.), « Droits des femmes & Révolutions arabes » ; actes du colloque international qui s'est tenu le 29 juin 2012 à l'Université du Maine. Les actes sont actuellement en cours de publication et seront imprimés à la fin du printemps 2013 (Paris, Lextenso). Ces actes s'inscrivent dans le projet du Laboratoire Méditerranéen de Droit Public et ont fait intervenir de nombreux intervenant(e)s en lien direct avec la problématique du droit public comparé.
- TOUZEIL-DIVINA Mathieu (dir.), « Eléments bibliographiques de droit public méditerranéen » ; cet ouvrage (actuellement en cours de publication – prévue à l'été 2013) est le fruit du premier travail de recherches du réseau international « LM-DP ». Il n'est donc pas la publication fidèle d'actes traditionnels de colloques ou conférences mais le fruit des 24 premiers mois d'activité des cellules française (Le Mans), espagnole (Barcelone), italienne (Rome), marocaine (Rabat) & tunisienne (Tunis).

Proposition d'une action en faveur de la diffusion de la culture scientifique et technique à mener par le doctorant

Le / la doctorant(e) sera chargé(e) de deux actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique et technique :

- d'une part, il ou elle se verrait confier la mise en place – et surtout l'alimentation – d'une veille législative et prétorienne en matière de droit public méditerranéen et ce, sur le site institutionnel du laboratoire (ea 4333)
- d'autre part, il ou elle pourrait être associé(e) à la mise en place de conférences de droit(s) comparé(s) courant 2014 / 2016.

Procédures de recrutement :

Le THEMIS-UM entend recruter sur le sujet proposé « **Justices de droit public en méditerranée** » de la façon suivante :

Profil :

- Recherche d'un(e) étudiant(e) de niveau Master 2 en droit (public ou privé ou histoire du droit) (et ce, avec une préférence pour un M2 issu(e) d'un parcours recherche)
- Titulaire d'un M2 (ou en cours de validation) dans une université française (ou par équivalence(s) dans l'un des pays du pourtour méditerranéen)
- Ayant une maîtrise parfaite de la langue française
- Possédant la maîtrise d'au moins une langue étrangère
- Ayant été initié à une expérience universitaire de droit comparé (cours, méthodologie et / ou recherches)
- Ayant de préférence déjà produit un mémoire de recherches (d'au moins 30 pages) en droit

Diffusion de l'offre :

- L'offre est diffusée sur le site Internet du laboratoire THEMIS-UM ainsi que sur celui du réseau LM-DP. Elle est ainsi visible et transmise par les 220 membres du réseau et ce, notamment au sein d'Universités espagnole, italienne, marocaine et tunisienne. Le projet a également été transmis aux laboratoires juridiques nationaux intéressés et notamment à l'ensemble des équipes ligériennes de droits public et privé.

Composition du jury de recrutement :

- Le jury sera *a priori* composé comme suit :

Président : Pr. Fabrice GREAU, co-directeur du THEMIS-UM, membre du LM-DP

et comme membres :

- Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA, co-dir. du THEMIS-UM, dir. adjoint de l'ED, Coordinateur du réseau LM-DP (dir. de thèse) ;
- Pr. Arnaud DE NANTEUIL, membre du conseil du THEMIS-UM, suppléant dir. de l'ED P. COUVRAT, membre du LM-DP ;
- Mme le pr. Geneviève KOUBI, Université de Paris 8, CERSA ;
- M. Morgan SWEENEY, membre du LM-DP, maître de conférences à l'Université Paris Dauphine ;
- M. Amaury VAUTERIN, Premier conseiller de Tribunal Administratif (Melun)

Contact & Renseignements :

Pour toute question ou renseignement :

Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA : mathieu.touzeil-divina@univ-lemans.fr